



SESSION
DU
9 avril 2002

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

Ouverture de la
session et constata-
tion des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 9 avril 2002, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires : MM Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Mme Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
Christiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
M. Rémy Simard
Mmes Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Commissaires repré-
sentants des parents : M. Jean-Marc Girard (primaire)

Sont également
présents : MM. Claude Dauphinais, directeur général
Eudore Chouinard, directeur général adjoint
Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées : Mmes France Gagné (secondaire)
Sylvie Belzile
Jacqueline Asselin

CC-2002-079
Ordre du jour

Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2002-080
Procès-verbal du
12 mars 2002

Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 12 mars 2002 en y apportant la correction suivante :
CC-2002-072 : au 4^e considérant : après « enseignants », lire : tels

ADOPTÉE

C-2002-081

Courrier du 22 février
au 28 mars 2002

Chaque membre du Conseil a reçu pour information une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, au cours de la période du 22 février au 28 mars 2002.

ADOPTÉE

CC-2002-082

Demande au Ministre de
l'éducation/ circonscrip-
tions électorales

ATTENDU l'article 7 de la loi sur les élections scolaires qui accorde au ministre de l'Éducation le pouvoir « d'autoriser une commission scolaire à établir deux, quatre ou six circonscriptions de plus ou de moins que ce qui est prévu à l'article 6 lorsqu'il estime cela justifié... »;

ATTENDU que les dernières données fournies par le Directeur général des élections montrent un total de 77 248 électeurs francophones sur le territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU qu'en référence au nombre **actuel** de circonscriptions électorales, soit dix-neuf (19), la moyenne d'électeurs par circonscription s'établit à 4 066 électeurs;

ATTENDU qu'au regard du critère numérique de plus ou moins 25 % tel que le précise l'article 7.2 de cette même loi, seules quatre (4) circonscriptions des dix-neuf (19) **actuelles** ne rencontrent pas, et ce, par un faible écart, la norme prescrite, soit les circonscriptions n° 5, 8, 9 et 19, comme le démontre le tableau I de l'annexe 1;

ATTENDU qu'après que l'opération de la division des circonscriptions électorales aura été complétée, trois de ces circonscription, soit 5, 8 et 9, pourront alors répondre au % du critère numérique du plus ou moins 25 %, faisant ainsi en sorte que seule la circonscription n° 19 demeure en **deçà** du critère, en raison principalement de son isolement et de la nécessité de protéger l'homogénéité socio-économique du milieu (secteur du Bas-Saguenay et de la municipalité de Ferland-Boilleau);

ATTENDU les démarches que la Commission scolaire entend faire auprès de la Commission de la représentation, selon l'article 7.2 de la loi sur les élections scolaires, afin d'obtenir l'autorisation de déroger, pour ce quartier no 19, au critère du plus ou moins 25 %;

ATTENDU qu'à la suite de ces deux dernières démarches exprimées aux deux paragraphes précédents, le nombre d'électeurs par circonscription électorale s'échelonne entre 3 050 et 5 083 électeurs pour 18 des 19 circonscriptions électorales;

ATTENDU que dans **la situation du statu quo**, soit le maintien de 19 circonscriptions électorales, l'écart entre la moyenne d'électeurs pour chacun des trois secteurs du territoire de la Commission scolaire, soit 4 180,3 pour le secteur Chicoutimi (9 circonscriptions), 4 301 pour le secteur Valin (5 circonscriptions), 3 624 pour le secteur La Baie (5 circonscriptions), et la moyenne générale pour l'ensemble des dix-neuf (19) circonscriptions, soit 4 066 électeurs, est relativement faible, comme le démontre le tableau II de l'annexe 1;

ATTENDU que les dix-neuf (19) circonscriptions électorales **actuelles** ont été délimitées de façon à assurer la plus grande homogénéité socio-économique possible de chacune d'elles, en tenant compte des critères suivants :

- La localisation des établissements d'enseignement de la commission scolaire;
- Les barrières physiques;
- Les tendances démographiques;
- Les limites des municipalité;
- La superficie de la commission scolaire et les distances;

ATTENDU qu'ainsi, il n'y a pas lieu de diminuer ni d'augmenter le nombre **actuel** de circonscriptions électorales;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay adresse une demande au Ministre de l'Éducation pour qu'il l'autorise à établir deux circonscriptions de moins que ce qui est prévu à l'article 6, maintenant ainsi le statu quo, soit 19 circonscriptions électorales, pour le territoire de la Commission scolaire.

ADOPTÉE

CC-2002-083

Engagement / agente de correction du langage

ATTENDU la vacance au poste d'orthophoniste;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection ;

ATTENDU que le comité du service des ressources humaines recommande de procéder à cet engagement;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :

De procéder à l'engagement régulier de madame Julie Tremblay, au poste d'agente de correction du langage, à compter du 11 avril 2002.

ADOPTÉE

CC-2002-084

Projets de réfection et d'agrandissement du C.F.P. en équipement motorisé et d'agrandissement du C.F.P. l'Oasis

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles et du Comité des Services éducatifs/adultes, lors de la réunion conjointe, tenue le 19 mars 2002;

ATTENDU la révision des priorités d'investissement en formation professionnelle;

ATTENDU la réalisation de la phase 1 au Centre de formation professionnelle en équipement motorisé;

ATTENDU la réalisation de la phase 2 au Centre de formation professionnelle L'Oasis;

Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :

DE RETENIR en priorité, le projet de réfection et d'agrandissement du Centre de formation professionnelle en équipement motorisé;

DE RETENIR en deuxième priorité, le projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle l'Oasis; et,

D'AUTORISER le Directeur général à présenter au ministère de l'Éducation les deux (2) projets aux fins d'en obtenir les subventions requises à leur réalisation et à signer pour et au nom de la Commission scolaire les documents relatifs à la présentation de ces deux (2) projets.

ADOPTÉE

CC-2002-085

Contrat de services – Laboratoire S.L. /Projet du C.F.P. La Baie

ATTENDU les d'offres reçus le 1^{er} mars dernier concernant la réfection et l'agrandissement au Centre de formation professionnelle à la polyvalente de La Baie;

ATTENDU les recommandations du professionnel au dossier;

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :

DE RETENIR les services de Laboratoires S.L., pour des expertises techniques concernant ledit projet.

ADOPTÉE

CC-2002-086

Échange
d'équipements avec
Pièces Universelles
Chicoutimi

et services;

ATTENDU l'article 6.3 de la politique sur l'approvisionnement en biens

sources matérielles;

ATTENDU la recommandation positive du Comité du service des res-

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par la direction du Service des Ressources matérielles, à l'effet de procéder à l'échange entre le Centre de formation professionnelle en équipement motorisé et la firme "Pièces universelles Chicoutimi enr.", d'un camion Ford F350 1993, d'un Ford Lincoln continental 1989 et une somme de 5,800,00\$ que le Centre de formation en équipement motorisé cède à Pièces universelles en contrepartie d'un Ford Escort 1998 accidenté, d'un Chevrolet Cavalier 1998 accidenté ainsi que d'un Hyundai Tiburon 1999 accidenté.

ADOPTÉE

CC-2002-087

Achat d'un photoco-
pieur usagé de la firme
Mégaburo

biens et services;

ATTENDU l'article 6.3 de la politique sur l'approvisionnement en

ressources matérielles;

ATTENDU la recommandation positive du Comité du service des

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par la direction du Service des Ressources matérielles et d'autoriser l'achat d'un photocopieur usagé de marque Sharp, modèle SF2020, de la firme Mégaburo, pour une somme de 2 100,00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

CC-2002-088

Choix du vérificateur

CONSIDÉRANT La résolution du Conseil des commissaires en date du 27 février 2002 au regard des services de vérification externe;

CONSIDÉRANT l'analyse des offres reçues et la recommandation unanime du Comité de service des ressources financières et informatiques;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

DE NOMMER la firme Samson Bélair Deloitte & Touche à titre de vérificateur externe, pour l'année 2001-2002;

DE S'ENGAGER à nommer la même firme à titre de vérificateur externe pour les années 2002-2003 et 2003-2004.

ADOPTÉE

CC-2002-089

Calendrier scolaires /
formation profession-
nelle et formation
générale adultes –
2002-2003

CONSIDÉRANT le résultat de la consultation auprès des membres du Comité de concertation des centres.

CONSIDÉRANT le résultat de la consultation avec le Syndicat des enseignants.

CONSIDÉRANT les résultats de ces consultations, les membres du Comité des services éducatifs adultes recommandent au Conseil des commissaires l'adoption des calendriers scolaires pour l'année 2002-2003.

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

QUE les projets de calendriers scolaires soient acceptés pour l'année 2002-2003 pour la formation professionnelle et pour la formation générale «adultes», tels que déposés et préparés par la direction des Services éducatifs adultes.

ADOPTÉE

CC-2002-090
Abrogation de la résolution CC-2001-10

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles, lors de la réunion tenue le 9 avril 2002;

ATTENDU la résolution CC-2001-10, adoptée le 9 janvier 2001, par laquelle la Commission scolaire accepte le principe de disposer au profit de la Ville de Chicoutimi, de l'école Saint-Philippe (723-012) et de l'atelier Saint-Philippe (723-030), selon la procédure d'aliénation d'un immeuble du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la demande de Loge d'à côté Inc., de se porter acquéreur de l'école Saint-Philippe, pour la somme de un dollar (1,00 \$), conditionnellement à ce qu'un projet de Coopérative d'habitation se réalise dans cet immeuble;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'ABROGER la résolution CC-2001-10.

ADOPTÉE

CC-2002-091
Autorisation à l'organisme Loge d'à côté Inc.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles, lors de la réunion tenue le 9 avril 2002;

CONSIDÉRANT la demande de l'organisme Loge d'à côté Inc., d'acquérir l'école Saint-Philippe en vue de réaliser un projet d'habitation dans cet immeuble;

CONSIDÉRANT que Loge d'à côté Inc. s'occupera de la décontamination du terrain;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

DE DONNER l'autorisation à Loge d'à côté Inc. de faire pour et au nom de la Commission scolaire, tous les travaux de décontamination nécessaires à la réalisation d'un projet de coopérative d'habitation dans l'école Saint-Philippe y incluant toute demande de subvention gouvernementale visant à défrayer, en tout ou en partie, les coûts de décontamination.

ADOPTÉE

CC-2002-092
Cession de l'école St-Philippe et de l'atelier St-Philippe

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles, lors de la réunion tenue le 9 avril 2002;

CONSIDÉRANT la résolution CC-2000-150 du 24 avril 2000 qui précise que la Commission scolaire accepte le principe de disposer de l'école Saint-Philippe (723-030), selon la procédure d'aliénation d'un immeuble du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la demande de Loge d'à côté Inc. de se porter acquéreur de l'école Saint-Philippe, pour la somme de un dollar (1,00 \$), en vue de réaliser un Coopérative d'habitation dans cet immeuble;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

DE CÉDER l'école Saint-Philippe et l'atelier Saint-Philippe, à Loge d'à côté Inc., pour la somme nominale de un dollar (1,00 \$), conditionnellement à l'autorisation du ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE

CC-2002-093

Rapport de la direction générale

Les membres du Conseil ont reçu pour information, une copie du rapport de la direction générale quant à certaines représentations ou interventions faites au cours des derniers jours :

Le vendredi 15 mars 2002, CPNCF — Comité patronal de négociations pour les commissions scolaires francophones — représentant désigné par la FCSQ.

Le mercredi 20 mars 2002 :

–Centre Laure-Conan — « Activité sur la francophonie »
–Rencontre avec la représentante du Conseil supérieur de l'Éducation.

Le jeudi 21 mars 2002, rencontre avec la présidente du Syndicat de l'Enseignement, Madame Lise Lapointe.

Le mardi 2 avril 2002, rencontre conjointe CS des Rives-du-Saguenay, CS de la Jonquière et des représentants de Ville Saguenay concernant le dossier de la « Fibre optique ».

Le mercredi 3 avril 2002 :

–Participation à la rencontre de la sous-ministre, Madame Julie Gosselin, à la direction régionale du MEQ, sur les « Règles budgétaires 2002-2003 »
–Participation à la Table régionale des directeurs généraux.

Le vendredi 5 avril 2002, rencontre de la présidente, Madame Gagné, sur différents dossiers.

Le samedi 6 avril 2002, participation au Colloque de la Fédération des Comités de Parents de la Région 02.

Par la suite, le directeur général adjoint des services éducatifs adultes, M. Bertrand Tremblay, fait savoir que M. Normand Maltais enseignant, participera à une mission de formation qui se tiendra à Djibouti, au cours de la période du 11 avril au 6 mai.

CC-2002-094

Rapports des comités de services

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance des rapports de réunions de comité de services suivants :

- Comité de service des ressources matérielles (réunions des 4 et 21 février);
- Comité des services éducatifs-jeunes (réunion du 11 mars);
- Comité des services éducatifs-adultes (réunion du 12 mars);
- Comité de service des ressources humaines (réunion du 5 février)

CC-2002-095

Rapport du comité de parents

Par la suite, M. Jean-Marc Girard, commissaire-parent, résume les principales interventions et sujets à l'ordre du jour de la réunion du Comité de parents tenue le 13 mars dernier. Parmi les sujets traités, on retrouve :

Saint-Honoré dans l'vent

Le Comité de parents recevait M. Lucien Villeneuve, le président de ce Festival. Il a donné de l'information aux parents sur cet événement qui aura lieu du 12 au 16 juin à l'aéroport de St-Honoré. Les élèves sont particulièrement invités cette année, un volet pédagogique ayant été spécialement préparé à leur intention.

Congrès provincial de la FCPPQ

Le Comité de parents y a délégué dix de ses membres.

Colloque régional de la FCPPQ

On a rappelé que cette activité aura lieu à l'Hôtel La Saguenéenne, à Chicoutimi, le 6 avril prochain.

Demande d'appui/Comité de parents de la Commissions scolaire de Laval

Le Comité de parents a donné son appui au Comité de parents de cette Commission scolaire dans ses démarches auprès du ministre de l'Éducation pour demander de clarifier les pouvoirs et fonctions du conseil d'établissement face aux modalités d'application du régime pédagogique. Une lettre sera adressée au ministre à cet effet.

Demande d'appui du comité central de parents de la Commission scolaire de Montréal

Le Comité de parents de la Commission scolaire de Montréal a demandé au Conseil des services essentiels une intervention en réparation pour compenser le préjudice causé aux élèves par suite d'une grève illégale des enseignants de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Le Comité de parents à adopté une résolution pour répondre positivement à cette demande d'appui.**CC-2002-096**Reclassification / M^{me} Dufour / Mise au point

Madame la présidente intervient pour faire une mise au point quant à la reclassification accordée par le Conseil des commissaires, lors de la session du 12 mars dernier. M^{me} Gagné précise qu'elle été mise au courant d'une rumeur non fondée qui laisse entendre une information nettement exagérée quant à l'augmentation de salaire et à la rétroactivité monétaire conséquentes à cette reclassification. Il s'agit ainsi d'un incident à la fois malheureux pour l'organisation et ennuyeux pour l'employée concernée, M^{me} Marie-Andrée Dufour, de conclure M^{me} Gagné.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

 La présidente

 Le secrétaire général